



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 17 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 8 avril 2025

Etaient présents : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET (arrivée à 20H38 pour le vote de la question n° 12 - délibération n°2025-021) - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET - Nathalie CHAPPET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée) - Amélie CONTAT-FONTAINE - Christelle MICHELIN - David VERNEY

Etaient absents : Stephen MARTRES - Camille REMILLON

Pouvoirs : 6

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE
Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Anaïs DURET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée)
Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Brian SINICKI
Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE
David VERNEY a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Christophe SIBILLE

**DEL N° 2025-023 – FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES CONTRATS
DEPARTEMENTAUX D'AVENIR ET DE SOLIDARITE (CDAS) 2025 :
APPROBATION**

Exposé de Monsieur Philippe MANDEREAU, Adjoint aux Finances et aux Travaux,

Plusieurs programmes d'investissement prévus au Budget relèvent d'opérations éligibles au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) 2025, notamment la rénovation de bâtiments publics.

Les travaux envisagés se décomposent de la manière suivante dans le cadre de la Rénovation énergétique de l'Ecole Maternelle de la Commune de Groisy :

- rénovation et amélioration énergétique pour atteindre les objectifs en matière « d'impact carbone » à l'horizon 2030 : outils pour maîtrise de la consommation, isolation par l'extérieur et sous toiture, panneaux photovoltaïques en toiture, modification du mode de chauffage du tout électrique à pompe à chaleur par géothermie, reprise de l'ensemble de la couverture du bâtiment environ 2 500m²....,
- agrandissement de 4 salles de classes de 57 à 70m² et redistribution interne des locaux,
- gestion des eaux pluviales : mise en œuvre d'une rétention des eaux pluviales de 180m³ environ.

Le coût prévisionnel de l'opération précitée est estimé à 2 851 000 € HT, estimation basée sur Avant-Projet Sommaire (APS) :

- Travaux : 2 213 000 €,
 - Maîtrise d'Œuvre 470 000 €,
 - Rétention Eaux Pluviales (EP) 168 000 €,
- et le plan de financement serait le suivant :

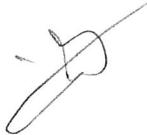
- Département - CDAS 2024 : 100 000 €,
- Autres subventions : 3 300 € (Communauté d'Agglomération Grand Annecy),
- Autofinancement : 2 747 700 €.

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,

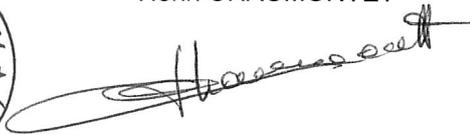
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Département de la Haute-Savoie, une subvention de 100 000 €, ou du montant maximum, pour le financement du projet de travaux de Rénovation énergétique de l'Ecole Maternelle de la Commune de Groisy, au titre du CDAS 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant et plus généralement, à faire le nécessaire.

Le Secrétaire de séance,
Christophe SIBILLE



Le Maire,
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 16/4/2025

Publié le : 16/4/2025

Le Maire,
Henri CHAUMONTET

